

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Regional Manager/Real Property
Contracting/PWGSC
Ontario Region, Tendering Office
12th Floor, 4900 Yonge Street
Toronto, Ontario
M2N 6A6
Ontario

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Regional Manager/Real Property Contracting/PWGSC
Ontario Region, Tendering Office
12th Floor, 4900 Yonge Street
Toronto, Ontario
M2N 6A6
Ontario

Title - Sujet Ontario - design build of generic s	
Solicitation No. - N° de l'invitation EQ734-123167/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client R.056399.001	Date 2012-05-04
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$PWL-003-1706	
File No. - N° de dossier PWL-1-34156 (003)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-06-14	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Dhanna, Sheila	Buyer Id - Id de l'acheteur pwl003
Telephone No. - N° de téléphone (416) 512-5855 ()	FAX No. - N° de FAX (416) 512-5862
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: PWGSC-TPSGC 294 King St East Kingston, ON K7L 3B2	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

EQ734-123167/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.056399.001

Amd. No. - N° de la modif.

002

File No. - N° du dossier

PWL-1-34156

Buyer ID - Id de l'acheteur

pw1003

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Cet Amendement est élevé pour incorporer les changements suivants :

1 : L'extension de Temps

2 : Les Conditions révisés de Soumission et l'Evaluation (SRE)

3 : Table de Prix unitaire

4 : Temps de construction

5 : Effacer Attachement 2 à 11 et remplacer avec Attachement 19 à 24 et 26

6 : Le Manuel révisé de Projet - l'Attachement 25

7: Ajourner 1 de RFP

PROLONGATION DE TEMPS

Remarque par la présente est donné que la Conférence des Offrants et le Site Obligatoire Visitent précédemment le plan pour mercredi, le 16 mai, 2012 ont été rééchelonnés pour le 31 mai, 2012 et la date Limite pour la réception de jeudi précédemment dû tendre, le le 31 mai, 2012 sont étendus à 14:00 heures, jeudi, le 14 Juin, 2012.

IS25 Visite obligatoire des lieux:

A) Instructions aux soumissionnaires/entrepreneurs

Une conférence des soumissionnaires aura lieu au 294, rue King est, le 31 mai, 2012. Elle débutera à 11h00 et se tiendra au deuxième étage dans la salle de réunion de TPSGC. Dans le cadre de la conférence, on examinera la portée du besoin précisé dans la demande de soumissions et on répondra aux questions qui seront posées. Il est recommandé que les soumissionnaires qui ont l'intention de déposer une soumission assistent à la conférence ou y envoient un représentant.

Les soumissionnaires sont priés de communiquer avec l'autorité contractante avant la conférence pour confirmer leur présence. Ils devraient fournir à l'autorité contractante, par écrit, une liste des personnes qui assisteront à la conférence et des questions qu'ils souhaitent y voir abordées, au moins trois (3) jours ouvrables avant la conférence.

Toute précision ou tout changement apporté à la demande de soumissions à la suite de la conférence des soumissionnaires sera inclus dans la demande de soumissions, sous la forme d'une modification. Les soumissionnaires qui ne participeront pas à la conférence pourront tout de même présenter une soumission.

B) Visite obligatoire des lieux

Il y aura une visite des lieux le 31 mai, 2012 immédiatement après la conférence des soumissionnaires. Les soumissionnaires intéressés devront se présenter à Travaux Publics at Services gouvernementaux Canada, au 294, rue King est, deuxième étage, Kingston, Ontario.

La visite des lieux est OBLIGATOIRE pour ce projet. La signature du représentant du soumissionnaire sera requise sur le formulaire de présence, à défaut de quoi la soumission sera rejetée.

L'endroit: établissement Millhaven et établissement Bath

L'address: 5775 rue Bath

Ville de Bath ON KOH 1GO

Exigences de présentation et évaluation des propositions(EPEP)

SECTION1 EXIGENCES RELATIVES AU FORMULAIRE DE SOUMISSION ET AU CONTENU

Le Canada a lancé un appel de soumissions relativement à ce projet. Toute soumission doit présenter une réponse analytique et créative qui correspond à la nature précise du projet, comme il est énoncé dans le manuel du projet.

La soumission présentée doit comprendre deux parties, soit la *Partie1- Offre technique* et la *Partie2- Offre de prix*.

Partie1- «Offre technique»

• Cette partie devrait comprendre tous les documents nécessaires pour faire état de l'intégralité des aspects techniques des travaux visés par la DDP (y compris le manuel du projet). Les renseignements devraient être présentés de manière concise et complète. Elle doit être structurée en fonction des critères techniques énoncés dans les exigences de présentation. Ces critères visent à permettre une présentation suivie et logique de la proposition. Bien que les explications figurant dans les parties portant sur les exigences de présentation décrivent en termes généraux le but de chaque critère et les renseignements à fournir pour chacun, elles ne sont pas nécessairement exhaustives. Il incombe à tous les soumissionnaires de s'assurer que leur soumission est complète.

• Aucun «**PRIX**» ne doit être mentionné dans la partie de la proposition portant sur l'offre «**TECHNIQUE**».

Partie2- «Offre de prix»

• Cette partie comprend le prix de la soumission afin de fournir l'ensemble des services proposés. Il faut remplir une seule copie du formulaire de soumission de prix (AnnexeB) et la joindre à la garantie de soumission dans une enveloppe scellée distincte, sur laquelle auront été clairement indiqués le nom du soumissionnaire et le nom du projet. Il faut absolument utiliser le formulaire de soumission de prix à cette fin.

Présenter un(1)original relié et signé, quatre (4) copies reliées et un (1) disque compact contenant les copies électroniques en format PDF de la *Partie1- Offre technique*; et un (1) original signé de la *Partie2-Offre de prix*, formulaire de soumission de prix.

Les soumissionnaires ne devraient pas inclure de matériel de promotion dans leur soumission et ils sont fortement encouragés à:

- a) fournir exclusivement les renseignements demandés dans la présente DDP;
- b) adopter un style concis dans leur soumission;
- c) numéroter chaque page de leur soumission.

L'offre technique doit comporter un maximum de trente(30)pages (y compris le texte et les graphiques). Il est préférable que les propositions soient présentées sur des feuilles recto verso. Il faut tenir compte des exigences de présentation décrites ci-dessous lors de la préparation de la soumission.

Une(1)«page» désigne un côté d'une feuille de papier.

Format du papier: 8,5pox11po (équivalent métrique: feuille de formatA4).

Type de police: Times New Roman ou l'équivalent; taille: 10points minimum.

Largeur minimale des marges: 12mm.

Toute feuille pliée de 11pox17po sur laquelle figure un tableau, un calendrier, un graphique Gantt, une structure de répartition du travail (SRT) ou un organigramme, par exemple, comptera pour deuxpages.

Les pages suivantes ne font pas partie du nombre maximal de pages susmentionné:

- la lettre d'accompagnement;
- la table des matières;
- la page couverture de la DDP;
- la page couverture des révisions de la DDP;
- le formulaire de soumission de prix (AnnexeB);
- les intercalaires qui ne contiennent aucun texte;
- les coordonnées du soumissionnaire, les attestations et la garantie de soumission.

Conséquence de la non-conformité: Toutes les pages au-delà de la limite et toute autre pièce jointe seront retirées de la soumission. Elles ne seront pas évaluées par les membres du Comité d'évaluation.

SECTION2: SÉLECTION

2.1 Généralités

Le Canada évaluera les soumissions reçues selon les facteurs suivants:

- a) leur conformité aux modalités de la présente DDP;
- b) le meilleur rapport qualité prix pouvant être obtenu par le Canada pour une proposition conforme sur le plan technique;
- c) l'évaluation de tous les documents techniques et des renseignements permettant d'établir la conformité sur le plan technique.

Pour être jugée recevable, une soumission doit:

- a) satisfaire à toutes les exigences obligatoires énoncées dans la présente DDP;
- b) obtenir la note de passage minimale de **50%** dans chaque catégorie et obtenir un total d'au moins **65%** des points attribués aux critères d'évaluation techniques sujets à la cotation par points et précisés dans la présente DDP. Les exigences techniques sont cotées sur une échelle de **100**points.

Les soumissions ne répondant pas aux exigences stipulées dans les parties a) ou b) ci-dessus ne seront pas prises en considération. Seules les enveloppes du Formulaire de soumission de prix des propositions recevables qui obtiennent un total d'au moins 65 points à l'évaluation technique seront ouvertes et examinées.

La soumission recevable ayant le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

2.2 Évaluation financière

Le prix évalué sera tel qu'identifié à la section 1.3 de l'Annexe B Formulaire de soumission de prix.

SECTION3: ÉVALUATION TECHNIQUE

Critères cotés par points

Le Comité d'évaluation évaluera la *Partie1- Offre technique* de la soumission selon les critères techniques indiqués dans le tableau des critères d'évaluation et les explications détaillées des exigences de présentation.

Une cote de 1 à 10 est attribuée pour chaque renseignement lié à un critère ou à un élément technique. Les cotes attribuées sont ensuite multipliées par le facteur de pondération présenté dans le tableau des critères d'évaluation en vue d'obtenir la cote pondérée. La cote technique est obtenue en additionnant les cotes pondérées.

Tableau des critères d'évaluation

Critère d'évaluation technique	Facteur de pondération	Cote	Cote technique
1. Capacité et expérience en matière de projets clé en main			
1.1 Expérience de l'entrepreneur en projets clé en main	1	0-10	0-10
1.2 Expérience de l'expert conseil principal en conception	1	0-10	0-10
1.3 Organisation et expérience de l'équipe	1	0-10	0-10
2. Gestion de réalisation de projets			
2.1. Échéancier et structure de répartition du travail	1	0-10	0-10
2.2. Gestion des services et des travaux	2	0-10	0-20
3. Avant-projet de conception			
3.2.1 Architecture	1	0-10	0-10
3.2.2 Architecture civile et architecture paysagère	0.5	0-10	0-5
3.2.3 Ingénierie structurelle	0.5		0-5
3.2.4 Mécanique Ingénierie	1	0-10	0-10
3.2.5 Électricité Ingénierie	1	0-10	0-10
	10,0		0-100

Exigences de présentation

Catégorie1– Capacité et expérience en matière de projets clé en main

1.1 Expérience de l'entrepreneur en projets clé en main (max. 10points)

1. Les services clé en main comprendront les travaux de gestion de la conception et les travaux généraux visés par le contrat. Le soumissionnaire doit décrire ses réalisations et son expérience à titre d'entrepreneur général en conception construction dans le cadre d'UN(1) projet similaire qu'il a accompli au cours des huit(8) dernières années, en abordant les points suivants:

- a. la pertinence du projet par rapport au projet demandé;
- b. la gestion du budget;
- c. la gestion de l'échéancier;
- d. la gestion de la qualité;
- e. la gestion de la conception;
- f. la gestion du changement;
- g. la mise en service;
- h. la sûreté et la sécurité des lieux.

Seulement le premier projet présenté sera examiné et tous les autres ne recevront aucune considération comme s'ils n'avaient pas été soumis.

2. Le soumissionnaire doit fournir les coordonnées des personnes ressources du client, notamment les numéros de téléphone se rapportant au projet susmentionné. Le Comité d'évaluation se réserve le droit de communiquer avec les personnes ressources.

1.2 Expérience de l'expert conseil principal en conception (max. 10points)

1. Le soumissionnaire doit décrire ses réalisations et son expérience à titre d'expert conseil principal en conception construction dans le cadre d'un (1) projet similaire qu'il a accompli au cours des huit(8) dernières années, en abordant les points suivants:

- a. la pertinence du projet par rapport au projet demandé;
- b. les défis liés à la conception et la conformité aux codes;
- c. la coordination des disciplines;
- d. la gestion du budget;
- e. la gestion de l'échéancier;
- f. la mise en service.

Seulement le premier projet présenté sera examiné et tous les autres ne recevront aucune considération comme s'ils n'avaient pas été soumis.

2. Le soumissionnaire doit fournir les coordonnées des personnes ressources du client, notamment les numéros de téléphone se rapportant au projet susmentionné. Le Comité d'évaluation se réserve le droit de communiquer avec les personnes ressources.

1.3 Organisation et expérience de l'équipe (max. 10points)

Le soumissionnaire doit décrire l'organisation et l'expérience de l'équipe, en fournissant au moins les renseignements ci-dessous:

1. la description de l'équipe dans son ensemble et sa composition, les rôles et responsabilités et les rapports hiérarchiques (organigramme);
1. des exemples d'approches ou d'expériences antérieures pour lesquelles des structures d'équipe et des processus similaires à ceux proposés ont été utilisés, y compris toute expérience antérieure où les membres clés de l'équipe proposée ont collaboré;
1. l'identification des membres clés de l'équipe de conception construction énumérés ci-dessous et, pour chacun d'eux, un curriculum vitæ d'une page décrivant toute attestation ou accréditation professionnelle, toute expérience en matière de construction clé en main et les responsabilités assumées lors de projets antérieurs:
 - A. le gestionnaire de projet de l'entrepreneur,
 - B. le chef de chantier de l'entrepreneur,
 - C. l'architecte en chef,
 - D. l'ingénieur en mécanique principal,
 - E. l'ingénieur électricien principal.

Catégorie2– Gestion de réalisation de projets

2.1. Échéancier et structure de répartition du travail (max. 10points)

1. Le soumissionnaire doit fournir une structure de répartition du travail qui fait état des produits livrables et qui démontre la façon dont il prévoit réaliser le projet.
2. Le soumissionnaire doit joindre un graphique de Gantt correspondant à la structure de répartition du travail et démontrant les phases de l'ensemble du projet, c.-à-d. la conception, la construction, l'après construction, l'ordre des principales activités et les produits livrables (échéancier détaillé, étapes de conception, plan des ressources, permis, inspections, conformité réglementaire, mise en service et garantie). Il doit prévoir le temps nécessaire pour que TPSGC et le SCC fassent l'examen des documents présentés.
3. Le soumissionnaire doit indiquer les jalons se rapportant au déclenchement de la surveillance de la portée, des risques et de l'échéancier.

2.2. Gestion des services et des travaux (max. 20points)

1. Le soumissionnaire doit décrire les méthodes et les procédés que l'entrepreneur de projets clé en main mettra en œuvre pour fournir les services suivants:
 - a. gestion et contrôle de la portée;
 - b. gestion de l'échéancier;
 - c. gestion de la qualité;
 - d. gestion des risques du projet (préciser les risques);
 - e. contrôle environnemental et gestion des déchets;
 - f. structure de prise de décision de l'entrepreneur en projets clé en main et temps de réponse;
 - g. plan de gestion des travaux en sous-traitance;
 - h. plan de mise en service et d'assurance de la garantie;

- i. gestion de la sécurité du chantier et conformité aux règlements en matière de sécurité;
- j. voies de communication et lien hiérarchique avec les intervenants.

Catégorie3– Avant-projet de conception

Le soumissionnaire devrait présenter un avant-projet de conception qui démontre sa compréhension des objectifs du projet, des exigences fonctionnelles et techniques et des contraintes décrites dans le Manuel du projet et dans l'élaboration du concept fournie par TPSGC.

3.1 Généralités– Avant-projet de conception et présentation de l'avant-projet de conception

1. Le soumissionnaire devrait présenter à TPSGC, dans un format électronique avec quatre (4) copies papier (reliées et sur du papier de formatA1), au minimum les dessins suivants de l'avant-projet de conception:

- a. un plan du site (échelle 1:500);
- b. des plans d'étage (échelle 1:200);
- c. les élévations (nord, sud, est, ouest à une échelle 1:200);
- d. les sections de mur types (échelle 1:10), les détails de l'assemblage des murs (bardage et méthode d'ancrage) et du toit (jonctions entre étage et toiture, isolation, barrière de vapeur).

Le soumissionnaire devrait aussi fournir chacun des dessins en format réduit de 279mmx 431mm (11pox 17po), en couleur ou en noir et blanc, aux fins de reproduction.

1. Le soumissionnaire devrait présenter un rapport technique conforme aux exigences présentées à la section3.2 ci-dessous, qui comprend les dessins suivants (échelle 1:200) [à titre d'annexe au rapport technique]:

- i. diagrammes schématiques complets (schémas unifilaires) de tous les systèmes mécaniques (chauffage, ventilation et conditionnement d'air, plomberie, protection contre l'incendie, etc.) et de tous les systèmes électriques (y compris l'alarme incendie).

3.2 Avant-projet de conception– Exigences relatives au rapport technique

Le soumissionnaire devrait présenter avec son avant-projet de conception un rapport technique comportant les renseignements énoncés dans la présente section (le «rapport technique»). Le soumissionnaire devrait présenter le rapport technique en format 216mm x 279mm, dans une reliure à troisanneaux, et divisé selon les sections décrites ci-dessous.

3.2.1 Architecture **max. 10points**

Le soumissionnaire devrait décrire les concepts d'architecture de la construction, ses stratégies de conception et la justification de l'approche choisie. Il devrait décrire, par exemple, le rendement, la durabilité et comment il entend répondre aux exigences techniques en ce qui concerne au minimum les éléments suivants:

- a) la toiture;
- b) les murs (et les matériaux);
- c) les fenêtres et le vitrage.

3.2.3 Travaux sur le chantier– Génie civil et aménagement paysager **max. 5points**

Le soumissionnaire devrait décrire les concepts relatifs au site de l'immeuble et la justification des conceptions choisies. Il devrait décrire comment il entend répondre aux exigences techniques en ce qui concerne au moins les éléments suivants:

- a) l'accès routier;
- b) le raccordement de l'alimentation en eau;
- c) le réseau d'égouts;
- d) l'égout pluvial.

3.2.4 Génie des structures **max. 5 points**

Le soumissionnaire devrait décrire les concepts d'ingénierie des structures de la construction et la justification des conceptions choisies. Il devrait décrire comment il entend répondre aux exigences techniques en ce qui concerne au moins les éléments suivants:

- a) les fondations;
- b) les colonnes;
- c) la charpente des étages et de la toiture;
- d) le système de résistance aux charges latérales;
- e) l'approche visant à assurer le respect des exigences relatives aux séismes du Code national du bâtiment.

3.2.5 Génie mécanique **max. 10points**

Le soumissionnaire devrait décrire les concepts d'ingénierie mécanique de la construction et la justification des conceptions choisies. Il devrait décrire comment il entend répondre aux exigences techniques en ce qui concerne au moins les éléments suivants:

- a) la plomberie;
- b) les systèmes de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air (description des zones);
- c) les systèmes de protection contre l'incendie;
- d) le raccordement aux installations de chauffage central ou au gaz naturel, le cas échéant.

3.2.6 Génie électrique **max. 10points**

Le soumissionnaire devrait décrire les concepts d'ingénierie électrique de la construction et la justification des conceptions choisies. Il devrait décrire comment il entend répondre aux exigences techniques en ce qui concerne au moins les éléments suivants:

- a) la manière dont la conception répondra aux besoins en matière de services publics, notamment en ce qui a trait à la capacité et aux raccordements;
- b) le réseau électrique et le réseau de distribution d'électricité;
- c) les systèmes d'alarme incendie et de sécurité;
- d) l'éclairage et les contrôles.

Solicitation No. - N° de l'invitation

EQ734-123167/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.056399.001

Amd. No. - N° de la modif.

002

File No. - N° du dossier

PWL-1-34156

Buyer ID - Id de l'acheteur

pw1003

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

SECTION 4: EXIGENCES DE PRÉSENTATION OBLIGATOIRES

Pour être considérée conforme, une soumission doit satisfaire à tous les critères d'évaluation obligatoires. **Dans le cas contraire, elle ne sera pas prise en considération. Le soumissionnaire doit:**

1. présenter la soumission au Module de réception des soumissions avant la date et l'heure de clôture indiquées sur la page couverture du document d'invitation à soumissionner;
2. remplir et soumettre le formulaire de soumission de prix (AnnexeB);
3. fournir la garantie de soumission, conformément à IS17 des Instructions aux soumissionnaires.

EXIGENCES DE PRÉSENTATION– LISTE DE VÉRIFICATION

La liste des documents et des formulaires ci-après a pour but d'aider le soumissionnaire à constituer un dossier de proposition complet. Le soumissionnaire doit veiller à ce que la proposition qu'il présente soit conforme à toutes les exigences relatives à la présentation:

- Proposition– un(1) original, quatre(4) copies reliées et un(1) CD**
- Remarque: Le nombre de pages maximum (texte et graphiques compris) pour l'offre technique est 30.**
- Page de couverture de la demande de propositions - un accusé de réception**
- Formulaire de soumission de prix (dans une enveloppe distincte) rempli et signé**
- Pages couverture de toute modification à la DDP - un accusé de réception**
- Garantie de soumission jointe au formulaire de soumission de prix**

Solicitation No. - N° de l'invitation

EQ734-123167/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.056399.001

Amd. No. - N° de la modif.

002

File No. - N° du dossier

PWL-1-34156

Buyer ID - Id de l'acheteur

pw1003

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ANNEXEA: FORMULAIRE DE SOUMISSION DE PRIX

Il faut inclure le présent formulaire de proposition de prix, dûment rempli, **et** la page couverture signée de la demande de propositions dans une enveloppe scellée fournie par le soumissionnaire. L'enveloppe doit être adressée et remise au bureau désigné pour la réception des soumissions.

1.1 Identification du projet

Nom du projet:

Bâtiment de soutien générique

Emplacement du projet:

Plusieurs Établissements du Service correctionnel du Canada en Ontario

Numéro de la demande de soumissions: EQ734-123167/A

1.2 **NOM COMMERCIAL ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE**

Nom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____ Télécopieur: _____ NEA _____

1.3 Offre

Par la présente, le soumissionnaire offre au Canada d'exécuter les travaux du projet mentionné ci-dessus, conformément à la portée des travaux, à l'emplacement et de la manière établis à cet égard, pour le prix total (exprimé en chiffres seulement) de:

_____ \$, excluant la taxe sur les produits et services (TPS) ou la taxe de vente harmonisée (TVH),

ce qui comprend:

- 1 un montant de _____ \$, excluant la TPS ou la TVH, pour la partie des travaux qui porte sur la conception,
- .2 un montant de _____ \$, excluant la TPS ou la TVH, pour la partie des travaux qui porte sur la construction,
- .3 un montant de _____ \$, excluant la TPS ou la TVH, pour la partie des travaux qui porte sur la mise en service.

FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS

- 1) Les prix unitaires seront retenus pour établir le montant total des prix calculés. Toute erreur arithmétique a cet appendice sera corrigé par le Canada
- 2) Le Canada peut rejeter la soumission si quelconque des prix soumis ne tient pas fidèlement compte du coût de l'exécution de la partie des travaux à laquelle ce prix s'applique.

PRIX FORFAITAIRE

Le prix forfaitaire désigne la partie des travaux qui sont assujettis à un arrangement à prix forfaitaire

- (a) Les travaux inclus dans le prix forfaitaire représentent tous les autres travaux qui ne sont pas inclus dans le tableau des prix unitaires.

MONTANT FORFAITAIRE (MF) Excluant la TPS/TVH
--

TABLEAU DES PRIX UNITAIRES

Le tableau des prix unitaires désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix unitaires.

- a) Les travaux faisant partie de chaque article sont tels que décrits aux sections du devis en référence.
- b) Le prix unitaire ne doit pas inclure de montants pour des travaux qui ne sont pas inclus aux articles de prix unitaires.

Article	Catégorie de main-d'œuvre, outillage ou matériaux	Unité de mesure	Quantité Estimative	Prix unitaire excluant la TPS/TVH	Prix calculé (QE x PU) excluant la TPS/TVH
1	Installation de l'asphalte et la construction sous-sol pour le stationnement.	m2	à confirmer	2500m2	
2	Installation de bordures en béton autour de tous les parcs de stationnement et les routes comme l'exige	Mètre linaire	à confirmer	250m	
3	Hydroensemencement pour espaces verts	m2	à confirmer	2500m2	
4	Construction de trottoirs - trottoirs en béton	m2	à confirmer	500m	
TOTAL DES PRIX CALCULÉS (TPC) Excluant la TPS/TVH					

MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION (MF +TE) Excluant la TPS/TVH

Solicitation No. - N° de l'invitation

EQ734-123167/A

Amd. No. - N° de la modif.

002

Buyer ID - Id de l'acheteur

pw1003

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.056399.001

File No. - N° du dossier

PWL-1-34156

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Les éléments suivants NE feront PAS partie intégrante du processus d'évaluation.

Le Canada a l'intention d'utiliser les taux suivants indiqués pour les services de conception supplémentaires qui pourraient être nécessaires à l'occasion. Le Canada se réserve le droit de refuser ou de renégocier tout taux qu'il, à son entière discrétion, juge excessif par rapport aux normes de l'industrie.

Gestionnaires principaux– Le taux horaire tout compris doit être fixe pour toute la durée du contrat. Taux horaire

.....	\$.....
.....	\$.....
.....	\$.....
.....	\$.....
.....	\$.....
.....	\$.....
.....	\$.....
.....	\$.....

Il faut consigner les augmentations du taux horaire du personnel, en vue de l'approbation de TPSGC. Tout le personnel clé devra figurer ci-dessous.

<i>Personnel/Poste</i>	<i>Taux</i>
<i>horaire</i>	\$.....
.....	\$.....
.....	\$.....
.....	\$.....
.....	\$.....
.....	\$.....
.....	\$.....
.....	\$.....
.....	\$.....
.....	\$.....

Solicitation No. - N° de l'invitation

EQ734-123167/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.056399.001

Amd. No. - N° de la modif.

002

File No. - N° du dossier

PWL-1-34156

Buyer ID - Id de l'acheteur

pw1003

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

1.4 Acceptation et contrat

Sur acceptation de l'offre de l'entrepreneur par le Canada, un contrat exécutoire devra être conclu entre lui et le Canada. Les documents contractuels constituant le contrat correspondront aux documents décrits à la section Documents contractuels.

1.5 Durée des travaux de construction

L'Offrant consent à compléter le mu de travail le 01 mars, 2013.

1.6 Garantie de soumission

Le soumissionnaire joint au présent document une garantie de soumission, conformément à IS17 des Instructions aux soumissionnaires.

1.7 Période de validité des soumissions

La soumission ne peut être retirée pour une période de 60 jours suivant la date de clôture de l'invitation.

1.8 Signature du soumissionnaire ou de la coentreprise

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire ou de la coentreprise (en caractères d'imprimerie ou en lettres moulées)

Signature

Capacité

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire ou de la coentreprise (en caractères d'imprimerie ou en lettres moulées)

Signature

Capacité

Solicitation No. - N° de l'invitation

EQ734-123167/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.056399.001

Amd. No. - N° de la modif.

002

File No. - N° du dossier

PWL-1-34156

Buyer ID - Id de l'acheteur

pw1003

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

FIN DU FORMULAIRE DE SOUMISSION DE PRIX

Ajourner 1 de RFP

Institution name	GI	GO
Bath	Y	Y
Beaver Creek	N	Y
Fenbrook	Y	Y
Joyceville	N	Y
Millhaven	Y	Y
Warkworth	Y	N